

# Semaine du 8 au 13 février 2016

Le Progrès 9 février

Le Progrès 10 février

## PANISSIÈRES

Les jeunes de « la ravate » ont vendu des bugnes

C'est au marché du samedi que les jeunes de « la ravate » ont vendu des bugnes qu'ils avaient confectionnées pour se faire une trésorerie. Ils sont une vingtaine à avoir 18 ans et afin d'organiser le bal du 16 avril et les autres animations, ils ont nommé un bureau chargé de toute cette organisation.



■ Florian Garel, président, et Laura Thollet, une des membres de « la ravate ». Photo René BANCHET

**BUREAU** Président, Florian Garel ; vice-présidente, Alicia Giroud ; secrétaire, Pierre Denis ; secrétaire adjoint, Florian Subtil ; trésorière, Célia Rose ; trésorière adjointe, Océane Dupré ; Emmanuel Dupin, caviste.

## PANISSIÈRES

Mardi gras gâché par le mauvais temps



■ À l'heure du maquillage avec Samira et Deborah. Photo René BANCHET

Mardi, la pluie et le vent ont gâché la fête pour le Mardi gras. Les enfants, très joliment costumés et accompagnés de leurs parents, ne sont pas venus suffisamment nombreux et le défilé n'a pas eu lieu. Les participants se sont rendus à l'Arc-en-ciel puis à l'Ehpad le Fil d'or. Tous se sont rendus ensuite à la salle d'animation pour le bal des débutants animé par Franck Rose. Ils étaient attendus par les membres du comité des fêtes avec confiseries, bonbons, bugnes et boissons pour passer un moment festif tous ensemble.

**SANTÉ** ■ La communauté de communes investit dans un projet de Pôle santé ambitieux

# Les Collines du Matin se soignent

**Au-delà du simple projet de maisons de santé sur son territoire, la Communauté de communes des Collines du Matin porte un véritable Pôle santé.**

**Sarah Douvizy**

sarah.douvizy@centrefrance.com

**C**omme beaucoup d'histoire médicale en territoire rural, à Panissières, l'aventure a débuté à la suite du départ non remplacé d'un médecin de la commune, il y a quatre ans. « Cela a été la première alerte, confie Jean-Michel Merle, président de la Communauté de communes des Collines du Matin. Sensibles aux difficultés pour attirer des médecins en zone rurale, nous avons pensé que le projet d'une maison de santé pouvait être un atout supplémentaire ».

**« Une maison de santé peut être un atout supplémentaire »**

Ce n'est pas seulement une maison de santé qui va naître, mais bien deux (une à Panissières et une à Rozier-en-Donzy), constituant un véritable Pôle santé. Tout est devenu possible grâce à d'heureuses rencontres.



**PANISSIÈRES.** La future maison de santé se situera dans les bâtiments de l'ancienne coopérative de tissage, rue Jean-Benoît-Guerpillon.

« Deux étudiantes en médecine à l'hôpital de Saint-Étienne ont fait une étude sur notre projet. Étude qui est ensuite devenue une thèse de fin d'année. Ce qui prouve à quel point notre projet est sérieux », se réjouit le maire de Panissières, Christian Mollard. Le prochain épisode se joue en 2014, lorsque deux jeunes médecins se sont montrés très intéressés par le projet de la com'com. « Ils se sont énormément investis, et ensemble nous avons réussi à mobiliser tous les professionnels de santé de Ro-

zier-en-Donzy et Panissières », explique le président des Collines du matin.

Le premier des deux sites qui verra le jour sera celui de Rozier-en-Donzy. « Le projet est finalisé, les travaux ont débuté lundi 8 février pour une ouverture programmée au mois d'octobre », explique Jean-Michel Merle. La maison de santé, située à deux pas de la mairie de la commune, remplacera l'ancien bureau de poste. D'une superficie de 200 mètres carrés, elle accueillera un médecin, un

kinésithérapeute et un cabinet d'infirmières.

Du côté de Panissières, l'échéance sera plus longue. Il faudra patienter jusqu'en mars 2017 avant de voir naître la maison de santé qui sera située rue Jean-Benoît-Guerpillon, à la place de l'ancienne coopérative de tissage. Cet immense bâtiment en plein cœur de la commune fait presque 1.500 mètres carrés. Sur trois étages, il aura trois fonctions différentes. « Le rez-de-chaussée accueillera très certainement

une pharmacie, partage le président de la com'com. Le premier étage hébergera la maison de santé avec, pour l'instant, trois médecins, deux cabinets d'infirmières et deux cabinets supplémentaires mis à disposition de spécialistes comme un psychologue, une diététicienne... Avec qui nous sommes en contact. Le deuxième et dernier étage sera aménagé mais non occupé dans un premier temps ».

## Un investissement d'1 M€

De tels projets représentent évidemment un coût. Coût important, entièrement pris en charge par la communauté de communes qui espère bien obtenir entre 25 et 30 % de subventions. « En tout, le projet pour les deux sites représente 1 M€. 800.000 pour Panissières et 200.000 pour Rozier-en-Donzy. Mais ce n'est pas un cadeau, contrairement à ce qui se dit. À terme, l'objectif est de faire une opération blanche », précise Jean-Michel Merle.

Pour la commune de Panissières, un tel investissement est une vraie chance. « Cela va apporter un souffle nouveau. Cette maison de santé arrive au bon moment car même si la commune est vivante, avec le temps, on sentait que petit à petit certains services publics déclinaient. On peut habiter à Panissières, mais on peut aussi y vivre, et c'est important », se réjouit Christian Mollard. ■

■ PANISSIÈRES

# Atelier créatif au musée de la Cravate

Un atelier créatif, « Fabriquer un tricotin et réaliser une petite création en laine », se déroulera au musée de la Cravate et du Textile des Collines du Matin le mercredi 24 février de 14 h à 16 h. À partir de 6 ans. Tarif : 4 €. Réservation obligatoire au 04.77.27.40.44 ou [musee@panissieres.fr](mailto:musee@panissieres.fr).

La réouverture du musée au grand public aura lieu le samedi 2 avril lors des journées européennes des



ANIMATION. Lors d'un atelier créatif.

métiers d'art avec une nouvelle exposition temporaire sur la broderie. Durant le week-end, il y aura la visite de l'exposition et des démonstrations de broderie. L'exposition retracera l'histoire de Panissières, de la broderie, des trousseaux et des rideaux dans les ateliers panissierois, jusqu'à nos jours.

Avant, du 4 au 6 mars prochains, le musée sera présent au comice de Feurs. ■

**MOTARDS DES MONTAGNES DU MATIN.** L'assemblée générale des Motards des Montagnes du Matin se tiendra le samedi 20 février à 19 heures à la salle du conseil.

Toutes les personnes désirant rejoindre l'association seront les bienvenues.

Renseignements : Sébastien Goutte (président) au 06.58.46.31.00 ou mail [ass.mmm42@yahoo.fr](mailto:ass.mmm42@yahoo.fr). ■

**HEURE DU CONTE.** Elle aura lieu le jeudi 18 février de 14 h 30 à 16 h sur le thème « Jouons avec les livres ». Pour les enfants de 5 à 10 ans. Inscription : gratuite au 04.77.28.79.73. ■

**CINÉMA BEAUSÉJOUR.** *Adama* (Hors champ) en partenariat avec l'école de Montchal vendredi 12 février à 20 h 30. *Les huit salopards*, interdit -12 ans, samedi 13 février à 21 h et mardi 16 février à 20 h 30. *Tout Schuss* : samedi 13 février à 18 h et dimanche 14 février à 17 h. *Carol* : dimanche 14 février à 14 h 30 et lundi 15 février à 20 h 30. ■

**CLASSE 72.** Les personnes intéressées qui n'ont pas reçu l'invitation concernant le repas du samedi 12 mars à midi en l'Auberge « Le Chêne » à Violay doivent prendre contact au 04.77.28.72.28 ou le 06.84.62.86.57 dès que possible. Attention, les inscriptions seront closes le 20 février. ■

## ■ PANISSIÈRES

### Les vacances de février à l'AJCM...



**ANIMATION.** Pendant un atelier cuisine.

Voici le programme d'animations pour les jeunes entre 11 et 18 ans que proposera l'AJCM (Association des Jeunes dans les Collines du Matin), du lundi 15 au vendredi 26 février. Entre autres, ils feront une sortie raquettes au Bessat, des jeux sportifs, un atelier calligraphie, une sortie ski alpin à Chalmazel, un tournoi de jeux vidéos, une sortie à la patinoire...

Les objectifs de l'AJCM

sont de familiariser les jeunes à un patrimoine naturel et culturel proche, et de favoriser le rapprochement des différentes communes entre jeunes.

Contact : Communauté de Communes des Collines du Matin : Sylvain Fontanel ou Aurélie De-meure, 04.77.27.63.09 ou 06.33.30.12.91 ou 06.84.54.67.71. Inscriptions uniquement par e-mail : [ajcm@collinesdu-matin.fr](mailto:ajcm@collinesdu-matin.fr)

### ...et au Centre de loisirs



**LOISIRS.** Atelier déco.

Pour les enfants de 3 à 12 ans, de nombreuses activités sur le thème « promenons-nous » dans divers lieux pour la première semaine du 15 au 19 février et dans divers pays pour la deuxième semaine du 22 au 26 février vont

être proposées. Horaires : avec repas de 7 h 30 à 18 h et sans repas de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Le tarif est établi selon le quotient familial. Renseignements au 06.98.00.80.67 ou [ojlp42@gmail.com](mailto:ojlp42@gmail.com).

## Le Progrès 11 et 12 février

### PANISSIÈRES

#### Ferme Seigne : nouveaux tarifs

Une augmentation de 10 % des tarifs du gîte de la Ferme Seigne a été votée lors du dernier conseil municipal. Gîte pour moins de 15 personnes : 20,30 € la nuitée. Moins de 8 personnes : 8,20 €. Plus de 15 personnes : 17,10 €. Forfait week-end, gîte complet 41 couchages pour une nuitée : 684 €, 2 nuitées : 1 210 €. Location draps par personne : 2,60 €. Machine à laver : un lavage : 8 €. Forfait ménage gîte : 140 €, avec cuisine et salle : 200 €. La Grange : Pour Panissiérais : 102 € l'apéritif, 183 € la journée, 270 € le forfait week-end. Autres : 138,60 € l'apéritif, 303 € la journée, 451 € le forfait week-end. Utilisation cuisine : 74 € par jour.

## Centre-bourg : des maisons pourraient être démolies



■ Le projet concerne l'îlot de maisons insalubres, situé entre la rue Étienne-Dolet et la rue Paul-Bert. Photo René BANCHET

Ce projet pour améliorer et aérer le centre-bourg a été débattu, lundi, lors du conseil municipal.

#### ■ Maisons insalubres

La commune s'est proposée d'acquérir en centre-bourg, l'îlot de maisons insalubres, situé entre la rue Étienne-Dolet et la rue Paul-Bert, au-dessus de la fontaine, dans le but d'une démolition afin d'aérer le quartier.

#### ■ Lotissement

Concernant le lotissement chez Poche, rue du Forez, il ne peut être réalisé en l'état actuel : les dépenses occasionnées pour la mise en œuvre sont trop importantes par rapport au nombre de maisons. Par contre, dans le cas où la municipalité pourrait acheter des terrains au-dessus, la possibilité de réaliser ce lotissement municipal pourrait alors, être envisagée.

#### ■ Adressage des voies

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, une commission sera mise en place afin de nommer tous les chemins et numérotter les maisons,

avec la participation des riverains.

#### ■ Évaluation des agents communaux

Jusqu'à présent, les agents étaient notés sur 20. Depuis cette année, cette évaluation se présentera sous forme de critères. Pour chaque poste, les critères retenus sont constitués en quatre thématiques : efficacité dans l'emploi et réalisation des objectifs ; compétences professionnelles et techniques ; qualités relationnelles ; capacités d'encadrement ou à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

### Vacation au gîte de la Ferme Seigne

La mairie recherche une personne seule ou un couple pour la nuit afin d'assurer le gardiennage du gîte. Cette personne disposera d'un appartement et elle pourra exercer un travail de jour.

CONTACT Tél. 04.77.27.40.40.